



**RÉSUMÉ SUCCINCT DE LA
5^E ÉDITION DES CAUSERIES CHAMPLAIN
À LONGUEUIL
LES 12, 13 ET 14 SEPTEMBRE 2013**

5^e édition des Causeries Champlain 2013 :

Portrait d'une gestion intégrée des usages liés à la ressource en eau :

Points de vue sur certaines initiatives novatrices en matière d'infrastructures vertes et bleues en milieu urbain

Beloil, 26 septembre 2013 – C'est mission accomplie pour l'organisme de bassin versant COVABAR Richelieu / Saint-Laurent qui a réalisé la 5^e édition du rendez-vous annuel de la gestion intégrée de l'eau : les Causeries Champlain, lesquelles se sont déroulées du 12 au 14 septembre 2013, à Longueuil, sous la thématique : Les infrastructures vertes et bleues en milieu urbain et la promotion de la gestion intégrée des ressources en eau dans la mise à jour du Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD). Cet événement était coprésidé par madame Florence Junca-Adenot, professeure, directrice du Forum URBA 2015, UQAM et coprésidente de l'Agora métropolitaine et de monsieur Michel Gilbert, maire de Mont-Saint-Hilaire et membre du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM). Les Causeries Champlain ont été créées en 2009, suite à une entente de jumelage entre les organisations de bassin du fleuve de la Charente (l'EPTB-Charente), en France et de la rivière Richelieu (COVABAR), au Québec dans un cadre d'échanges internationaux entre bassins.

Pour amorcer cette 5^e édition, la journée colloque, ateliers et échanges du 12 septembre a réuni plus d'une vingtaine de conférenciers, panélistes et intervenants du milieu de la gestion de l'eau, dont des représentants charentais, ainsi que près de 105 participants issus des milieux municipal, régional, provincial, fédéral, des firmes de génie civil, des urbanistes, des architectes, des entreprises, des organismes ainsi que des citoyennes et citoyens engagés afin d'échanger sur les différentes approches et solutions proposées en matière de gestion intégrée de l'eau et de partager le fruit de réalisations concrètes en matière de développement durable en milieu urbain.

« Une journée très riche et très dense en analyses, données et actions proposées » selon madame Junca-Adenot, qui a synthétisé de façon remarquable les principaux enjeux discutés lors de cette journée, soit : **le rappel des objectifs du PMAD à l'horizon 2020 qui sont de passer de 10 à 17 % la cible de protection des milieux naturels et de passer de 19 à 30 % la cible de couvert forestier avec un portefeuille de 150 M \$.** « Une stratégie qui se situe dans un cadre de contraintes environnementales et climatiques auxquelles nous n'échapperons pas, un cadre d'urbanisation accélérée et un cadre de vieillissement démographique, poursuit madame Junca-Adenot. Pour faire face à cette situation et contribuer à atteindre les objectifs du PMAD, plusieurs solutions, moyens et cas pilotes ont été présentés. Le **VERDISSEMENT** est le mot clef de la plupart des propositions : **créer une ceinture verte, développer l'agriculture urbaine, gérer autrement les eaux pluviales, intervenir pour diminuer les îlots de chaleur urbains, préserver les zones humides et développer les plans d'aménagement intégrés des différents plans d'eau de la région métropolitaine.** En écoutant nos alliés de la Charente, desquels nous avons beaucoup appris aujourd'hui, on peut constater que les enjeux, les objectifs et les moyens d'interventions ont plusieurs éléments communs avec les nôtres. Par contre, leur approche est plus règlementaire, plus hiérarchique que la nôtre, avec des points forts comme l'obligation d'intégrer les Schémas d'aménagement et de gestion de l'eau (SAGES) dans les documents d'urbanisme. »

D'autre part, selon monsieur le maire Gilbert, « ...deux valeurs parmi d'autres doivent guider les décisions : **Le respect de notre écosystème et le développement durable.** » Il soulève, entre autres, quelques pistes de solutions concrètes : **intégrer des plans de gestion de l'eau dans les plans d'urbanisme des municipalités et dans le schéma d'aménagement des Municipalités régionales de comté (MRC)** et, le cas échéant, convaincre les autres juridictions ayant autorité à poursuivre les recherches pour optimiser les résultats et les partager avec tous les intervenants. « Il serait judicieux, précise-t-il, de s'assurer que le travail soit interdisciplinaire et interrégional, pour parfaire les résultats et de choisir des élus ayant une compréhension et une vision favorable du développement durable. Il faut retenir également un élément très important, soit la présence d'organismes compétents et polyvalents qui font des analyses en profondeur et qui nous éclairent sur les ingrédients requis pour améliorer notre environnement. »

En soirée, la mairesse de la Ville de Longueuil, madame Caroline St-Hilaire, a reçu la délégation charentaise ainsi que les représentants du COVABAR à l'hôtel de ville lors d'un cocktail soulignant la tenue de la cinquième édition des Causeries Champlain se tenant en la Ville de Longueuil. À cette occasion, des élus et des décideurs intéressés par la valorisation de la ressource eau ont été invités à parafer la Charte de jumelage de bassins Charente/Richelieu.



**RÉSUMÉ SUCCINCT DE LA
5^E ÉDITION DES CAUSERIES CHAMPLAIN
À LONGUEUIL
LES 12, 13 ET 14 SEPTEMBRE 2013**

Plus d'une dizaine de dignitaires ont alors apposé leur signature démontrant ainsi, par ce geste de solidarité, leur engagement et leur volonté à s'impliquer dans l'avancement de la cause de la gestion intégrée de l'eau par bassin sur notre territoire ainsi qu'au Québec.

Les Causeries Champlain 2013 se sont conclues le 14 septembre, avec la tenue d'une Agora de l'eau, qui se voulait un Conseil de concertation du COVABAR obv Richelieu / Saint-Laurent, ouvert à tous, avec animation et débat public, sous la thématique : Les infrastructures vertes et bleues en milieu urbain. Ont aussi été discutés : les points saillants et les conclusions de la journée publique d'ateliers, de conférences et d'interventions du 12 septembre, les cinq enjeux du Plan directeur de l'eau (PDE) du COVABAR et les exemples de modèle de gestion intégrée de l'eau, vulgarisés par nos partenaires de jumelage de la Charente. Malgré un taux de participation plutôt modeste, quelques 25 participants provenant des milieux municipal, régional, provincial, fédéral et des citoyennes et citoyens engagés, les échanges ont été pour le moins très significatifs et **ont permis de dégager des enjeux importants sur lesquels tous se sont entendus pour dire qu'il est impératif d'agir soit : en passant du développement durable au mode de vie durable, et ce, pour l'ensemble de nos actions quotidiennes.** Les moyens qui ont été notamment invoqués pour y parvenir sont d'une part, une **participation citoyenne accrue, soutenue par des programmes de sensibilisation structurés qui prônent de saines habitudes de vie en matière de préservation des ressources et qui sont faciles à intégrer** et d'autre part, **l'urgence criante de l'implication et de la mobilisation des élus qui doivent faire davantage pression sur les gouvernements afin que les lois qui régissent l'eau soient plus sévères, encadrées et soient non seulement intégrées aux schémas d'aménagement de l'ensemble des MRC et des municipalités, mais entièrement respectées.** Ainsi, nous pourrions, espérons le, instaurer à court, moyen et long terme, une réelle culture de l'eau au Québec, à l'image de nos alliés de la Charente.

Les Causeries Champlain 2013 constituent donc un portrait réaliste, des exemples novateurs et des solutions concrètes pour la continuation de l'ambitieux projet de se doter d'une véritable gestion intégrée des ressources en eau au Québec.

Durant toute la durée de leur séjour, les charentais ont eu droit parallèlement aux activités publiques prévues au calendrier, à une série de rencontres sur des aménagements d'infrastructures vertes réalisées ou en projets et de visites de notre territoire. Fait nouveau, cette année, des échanges préliminaires, en vue de mettre en place des jumelages sectoriels, se sont concrétisés par des manifestations d'intérêts de la part de producteurs agricoles dans les domaines de l'horticulture et de la pomme. Il faut se rappeler que les jumelages sectoriels ont pour objet de bien ancrer le jumelage de bassins et assurer sa pérennité.

Pour consulter les présentations des différents conférenciers, panélistes et intervenants, ainsi que la documentation synthèse relative à la journée colloque-ateliers et de l'Agora de l'eau, nous vous invitons à visiter notre site Internet au www.covabar.qc.ca.

Le COVABAR désire remercier la Ville de Longueuil, partenaire officiel des Causeries Champlain 2013, laquelle a grandement participé à la réussite de cet événement ainsi que tous les autres partenaires impliqués : La Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), les député(es) de l'Assemblée nationale suivants : Marie Malavoy, députée de Taillon, Émilien Pelletier, député de Saint-Hyacinthe, Dave Turcotte, député de Saint-Jean, Bertrand St-Arnaud, député de Chambly, Pierre Duchesne, député de Borduas, Marie Bouillé, députée d'Iberville, Bernard Drainville, député de Marie-Victorin et Stéphane Bergeron, député de Verchères ainsi que la fondation COVABAR H2O.

Rappelons que le COVABAR est un organisme à but non lucratif reconnu par le gouvernement du Québec, dans le cadre de la Politique nationale de l'eau (2002) et selon la *Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection* (2009) dont la mission consiste à mettre en place la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) dans une démarche de développement durable pour l'ensemble de son territoire.

----30----

COVABAR
Sandra Paris
Responsable des communications
(450) 446-8030 sandra.paris@covabar.qc.ca
www.covabar.qc.ca